**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 83 (1932)

Heft: 6

Rubrik: Communications

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quel plaisir c'était de jouir de l'hospitalité de l'homme aimable que fut M. Volkart, dans sa belle demeure de Bulach, entouré de la tendre affection d'une épouse et d'une fille.

Aussi, tous ceux qui ont connu l'inspecteur forestier Volkart, qui ont collaboré avec lui et qui l'aimaient, tous éprouvent la plus réelle douleur à l'idée que ce cher ami leur a été repris si tôt et si brusquement.

Ils conserveront de ce parfait forestier le meilleur souvenir. (Trad. H. B.)

Th. Weber.

### COMMUNICATIONS.

# La protection de la nature dans le canton de Vaud, en 1931.

Nous extrayons ce qui suit du rapport annuel présenté par le président de la Commission vaudoise pour la protection de la nature, M. M. Moreillon, ancien inspecteur forestier:

a) Flore. La protection des beaux arbres est encore facile à obtenir par l'administration forestière. Ainsi M. Francey, inspecteur forestier, nous écrit de Nyon: « La population de la contrée, de même que les autorités communales, sont très attachées aux beautés naturelles de leur petit coin de terre. Personnellement, en ce qui concerne les beaux arbres, je n'ai aucune peine à conserver toute une série d'exemplaires qui, je l'espère, arriveront à donner « le gros vuarne », « la pesse à X. », « le gros chêne », etc.

Il ne suffit pas toujours, pour conserver un bel arbre, de le cataloguer ou d'écrire, comme l'avait fait M. H. Badoux dans le « Journal forestier suisse », 1905, à propos de l'érable champêtre de Noville : « Faut-il ajouter que l'Etat de Vaud, comme co-propriétaire, veillera avec un soin jaloux à ce que la hache n'y touche pas avant que l'arbre ait atteint l'extrême limite de sa vieillesse. » Cet arbre remarquable a dû être enlevé lors d'un rélargissement de la route en 1931. ¹

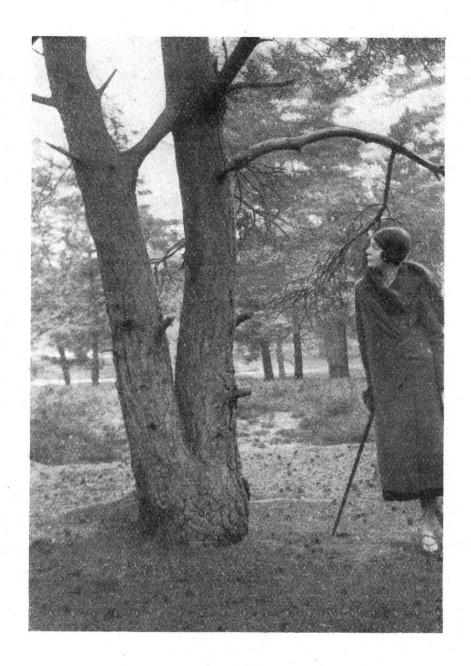
La Société vaudoise de sylviculture, qui a déjà fait paraître les trois volumes des « Beaux arbres du canton de Vaud », est mieux placée que nous pour exercer une surveillance sur ses protégés. Elle pourrait peut-être faire poser un écriteau spécial sur les plus remarquables d'entr'eux, ce que nous lui demanderons lors de l'envoi du présent rapport.

M. Ch. Meylan, à Ste-Croix, a fait protéger un jeune épicéa, dans une forêt privée de cette région, sur la base duquel se trouve un lichen très rare, Peltigera Elisabethae, connu seulement en Autriche et aux Etats-Unis d'Amérique.

(Extrait du « Bulletin de la Soc. vaud. des sc. nat. ».)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il s'agit du plus beau représentant, en Suisse, de l'érable champêtre, lequel était encore en parfait état de santé : un arbre magnifique. Aussi est-il permis de s'étonner à bon droit d'une destruction aussi regrettable.

H. B.



Un cas intéressant de soudure.

C'est celui que montre la figure ci-dessus. Il s'agit d'un pin sylvestre, croissant dans une forêt-parc des environs de Londres, Oxshott woods, à proximité de Cobham, dans le Surrey.

Il est facile de se représenter, d'après un simple examen de notre photographie, comment s'est faite cette soudure. La branche qui lui a donné naissance part de la tige de gauche. Restée en contact permanent avec la tige de droite, probablement durant la jeunesse de la plante, alors que son écorce était encore mince, elle a été incorporée par celle-ci. Il s'est produit un tissu cicatriciel de recouvrement, et l'incorporation est aujourd'hui si complète que la tige absorbante ne montre plus, à la place en cause, extérieurement du moins, la moindre anomalie. Par contre, la branche ainsi encastrée fait preuve d'une belle vitalité. Alimentée par la sève des deux tiges, elle a pu s'épaissir bien davantage que les branches voisines. En y regardant

de près, on remarque très bien le prolongement de cette branche, à droite de la deuxième tige; à partir de celle-ci, l'accroissement semble arrêté depuis longtemps; à tout le moins, son diamètre est beaucoup plus petit que dans la section comprise entre les deux fûts.

Soudées par le pied et par le rameau commun, vers 2½ m de hauteur, ces deux tiges forment ainsi un système rigide qui a dû modifier la façon dont elles réagissent contre le vent.

Nous devons cette intéressante photo à M. le D<sup>r</sup> Basil Price, à Cobham, auquel nous adressons nos vifs remerciements. H. B.

# AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Réunion annuelle de 1932. Le comité permanent a, le jour même de l'ensevelissement de son président, M. Graf, décidé ce qui suit :

Le décès du président en charge de la Société forestière suisse rend impossible, pour 1932, la réunion annuelle à St-Gall, dont M. Graf revêtait les fonctions d'inspecteur forestier cantonal. Tenant compte de ce douloureux événement et aussi de la crise financière actuelle, il est admis que cette assemblée, décidée régulièrement en 1931, n'aura pas lieu dans le canton susnommé.

Elle sera remplacée par une réunion administrative, à Zurich, le vendredi 26 août, suivie, le lendemain, d'une excursion dans la forêt de l'Ecole forestière.

Le programme définitif ne pourra être établi que plus tard. (Communiqué.)

## CHRONIQUE.

### Confédération.

Ecole forestière. Examen de diplôme final. A la suite des examens réglementaires subis pendant le mois d'avril, l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'ingénieur forestier aux trois candidats dont les noms suivent :

MM. Berberat Ernest, de Montignez (Berne), Bührer Hermann, de Schlieren (Zurich), Leibundgut Hans, d'Affoltern i. E. (Berne).

Il ne s'est pas présenté d'autres candidats à ces troisièmes épreuves du diplôme fédéral.

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur, et à la suite des examens subis, le Département de l'Intérieur a déclaré éligibles à un poste supérieur de l'administration forestière :

MM. Borel Pierre, de Neuchâtel et Couvet, Hadorn Charles, de Forst (Berne), Keller Jacob, de Glattfelden (Zurich), Lanz Charles, de Berne, Ritz Werner, de Schnottwil (Soleure).